

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle – Horticulture ornementale du 14-11-2022 version provisoire

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Version provisoire...
Responsable de la préparation du document	Alain Grifnée
Date de publication	2 mai 2023
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – page

II. Ordre du jour

1. Validation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion précédente
2. APAQ-W : Plan d'actions 2023
3. Organisation d'Hortidécouvertes en avril 2023
4. Actualisation du plan de développement de la filière à l'horizon 2030
5. Plan de relance Wallonie : projet 'Appui à l'installation horticulteurs'
6. Actualités et mise en œuvre des priorités pour 2023
7. Divers

III. VALIDATION DU PV DE L'AS PRECEDENTE

Le PV est validé par l'ensemble des participants

IV. APAQ-W : PLAN D' ACTIONS 2023

Isabelle Tasiaux présente les actions par catégories et propositions.
Programme horticulture non comestible.

Budget global : 242 000 € - 142 000 € (fleurs et plantes)

- Concours de l'Entrepreneur de Jardins de Wallonie (CEJW)



- Concours du Meilleur Jeune Jardinier (ARPH-FBEP-FWH)
- Journées « Certifruit »
- Actions spécifiques pour l'entreprise de jardins
- Site internet www.jejardinlocal.be/entrepreneurdejardins et actions RS
- Organisation de la journée Hortidécouvertes
- Action Jardineries
- Campagnes Sapins

Un nouvel arrêté pour les cotisations sera d'application au 1^{er} janvier 2023. Les grandes surfaces ne devraient pas cotiser contrairement à ce qui avait été demandé par les représentants du Collège des Producteurs dans un Mémo du 3 février 2021.

V . ORGANISATION D'HORTIDÉCOUVERTES EN AVRIL 2023

Il est décidé d'organiser la 12^{ème} édition d'Hortidécouvertes le dimanche 16 avril 2023. L'évènement n'avait plus été organisé depuis 2019. De manière à avoir un maximum de participants, les producteurs proposent que l'on ouvre l'évènement aux producteurs en horticulture comestible.

VI . ACTUALISATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE À L'HORIZON 2030

En 2018, le Collège des Producteurs avait élaboré des plans de développement stratégique pour chaque filière. Les données utilisées pour ces plans dataient de 2016-2017. Il a été décidé d'actualiser l'ensemble de ces plans dans le courant de l'année 2022. La Commission horticulture ornementale s'est réunie 2 fois en 2022 pour une mise à jour de l'état des lieux, de la vision à 10 ans et du plan d'actions. Entre 2019 et 2022, beaucoup d'événements ont touché la filière et influencé le développement de celle-ci :

- DPR 2019 – 2024 : 4000 km de haies
- Mars 2020 : Covid-19
- Conscience du réchauffement climatique -> 'Planter des arbres'
- Pénuries de plants
- Spirale de l'inflation : augmentation des coûts de production

Attention, vu la situation de crise actuelle, le plan de développement doit être considéré comme une feuille de route qui devra être ajustée en fonction de l'évolution de la situation !

Le plan devrait être bientôt présenté au cabinet.

VII . PLAN DE RELANCE WALLONIE : PROJET 'APPUI À L'INSTALLATION HORTICULTEURS'

La Wallonie fait face actuellement à une pénurie de plants et d'arbres (fruitiers en particulier). La demande dépasse l'offre et la moyenne d'âge des producteurs est élevée (+/-55 ans). Il faut donc



susciter l'installation de jeunes horticulteurs et pépiniéristes qui pourront à terme répondre à cette augmentation. Un appel à projets va être mis en place. Les jeunes seront sélectionnés sur base d'un dossier et un parcours d'accompagnement spécifique à l'installation (élaboration d'un business plan, formation technique, aides à l'achat de terrain ou à l'obtention d'un crédit bancaire) sera proposé en fonction de la situation de chaque jeune.

VIII . ACTUALITÉS ET MISE EN ŒUVRE DES PRIORITÉS POUR 2023

1. Interface producteurs Distributeurs

Dans le cadre du plan de relance 2030 de la Wallonie, le Collège des Producteurs en collaboration avec l'IFELW, l'APAQ-W et la coopérative MABIO a créé un nouveau point de contact pour optimiser les relations commerciales entre l'offre des producteurs wallons et les différents segments de distribution.

2. 4000 km de haies : label « plant produit local »

En 2019, le Gouvernement Wallon s'est fixé comme ambition dans sa Déclaration de Politique Régionale de planter 4000km de haies et/ou 1 million d'arbres. Pour concrétiser cela, il a adopté au 1er avril 2021 le Programme Opérationnel « Yes, We Plant » décliné en 14 fiches-actions. Une de ces fiches-actions concerne la Filière d'approvisionnement de plants et la production rapide de plants wallons. Dans ce cadre, l'UAP a pu bénéficier d'une subvention pour encadrer les producteurs forestiers et de plants de haies. Il est aussi prévu de développer un label/charte de qualité plant wallon (local). La charte est en cours d'élaboration.

Le Collège des producteurs continue de participer au projet 4000 km de haies et à la Task Force 'Yes, We Plant'.

3. Certifruit

Le CRA-W et la FWH, en partenariat avec le Collège des Producteurs et le soutien de la Wallonie, a édité fin 2021 une brochure de 116 pages qui reprend toutes les informations relatives à la plantation d'arbres fruitiers CERTIFRUIT : la description complète des variétés CERTIFRUIT, une aide au choix, des conseils pour la plantation pour la taille et l'entretien.

4. Répertoire des producteurs ornementaux pour les communes

Jusqu'en 2021, l'UAP et le Groupement des pépiniéristes de Lesdain fournissaient dans le cadre de la semaine de l'arbre, 120.000 plants pour les distributions dans les communes ainsi que 18.000 arbres et arbustes pour des projets subsidiés. Une large majorité de ces plants étaient produits en Wallonie. En 2022, la Wallonie a changé son système de subventions en matière de biodiversité. Ainsi, le projet 'BiodiverCité' rassemble en un seul outil les demandes qui étaient préalablement portées par les subventions de la « Semaine de l'arbre », du « Plan Maya » et des « PCDN » ou des programmes tels que « Cimetière nature ». Cette subvention globalisée permet aux communes de disposer d'un budget globalisé de 12.000 euros. Au total, ce sont 225 communes wallonne qui bénéficient de cette subvention en 2022 pour un montant total de 2,15 millions d'€. A charge ensuite



pour les communes de réaliser des appels d'offres dont une partie concerne l'achat de plants. La crainte est que les marchés soient attribués à l'offre la moins chère et que ce ne soient plus des productions locales. Pour remédier à cela et mieux faire connaître les producteurs wallons aux communes, le Collège des Producteurs propose de réaliser, avec la collaboration de la FWH, un répertoire des producteurs wallons du secteur ornemental qui commercialisent ou pourraient commercialiser leurs plantes vers les communes. Cette brochure de +/- 80 pages reprendrait une fiche par producteur (avec photos, coordonnées et explications des spécialités du producteur), des conseils d'aménagement d'espaces verts (exemples de réalisations avec des plantes de producteurs wallons d'annuelles, de vivaces, d'arbres, d'arbustes, de plants forestiers et de plants de haies), des conseils divers (clauses à mettre dans les marchés publics, ...).

5. Wallonie en fleurs : promotion des producteurs auprès des communes wallonnes

Ce label vise à encourager les communes et associations locales (comme des comités de quartier ou de village par exemple) à la végétalisation durable de leur territoire ainsi qu'à la gestion davantage pérenne et écologique de leurs espaces verts. En 2021, pour la 5e édition, 53 candidats (44 communes et 9 associations locales) ont remis leur dossier de candidature, 49 d'entre eux ont été labellisés (41 communes et 8 associations locales). Les producteurs ornementaux participent à ce projet via le réseau 'Horticulteurs & Pépiniéristes de Wallonie' Ils font partie du jury et visitent les communes candidates. Les communes lauréates reçoivent un bon d'achat valable chez les Artisans du Végétal.

6. Prospection à l'étranger

Proposition de visite IPM Essen (janv. 2023), de Rungis (début mars 2023) et du salon du végétal (sept 2023) -> intérêt limité pour organiser un déplacement collectif.

7. Divers

Projet Ecocim

Interdiction de brûler des déchets végétaux pour les horticulteurs



LISTE DES PARTICIPANTS

Producteurs

Pascal COLOMB
Yves DEBRUXELLES
Frédéric DROEVEN
Patricia HELENUS
Jean-Marie HOULMONT
Roland KERSTEN
Cédric LECOCQ
Jeanne PARIS
Michaël PINOY
Pierre VANDEVONDEL

Non Producteurs

Philippe DELAUNOIS
Emilie DUSAUSSOIS
Didier ERNOULD
Françoise FAUX
Alain GRIFNEE
Claire HOUSEN
Fanny MALFROY
Samuel NOISET
Isabelle TASIAUX
Claude VANHEMELEN